

substituée à Dieu ; rétablir dans leur ancienne dignité les lois très saintes et les conseils de l'Evangile ; proclamer hautement les vérités enseignées par l'Eglise sur la sainteté du mariage, sur l'éducation de l'enfance, sur la possession et l'usage des biens temporels, sur les devoirs de ceux qui administrent la chose publique ; rétablir enfin le juste équilibre entre les diverses classes de la société selon les lois et les institutions chrétiennes.

(A suivre.)

Prière quotidienne pendant le mois de novembre

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que la pratique de la méditation quotidienne se généralise parmi les Associés de l'Apostolat et les chrétiens fervents.

Résolution apostolique : Ne pas négliger notre méditation chaque matin.

La fête de Mgr l'Archevêque

Mercredi était le quinzième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Cette fête a été célébrée avec tout l'éclat habituel.

Mardi, à 10 heures de l'avant-midi, après avoir reçu les hommages des prélats et des prêtres de la maison archiepiscopale, Sa Grandeur fut l'objet des respectueuses salutations du clergé séculier et régulier de la ville et des environs. Mgr Marois, vicaire général, exprima à Sa Grandeur les sentiments de vénération, de dévouement et d'amour qui animent à son égard les cœurs de tous, et les souhaits sincères de bonheur dont cette solennité ramène l'expression accoutumée.

Monseigneur l'Archevêque, en réponse à cette adresse de son clergé, se montra très sensible aux beaux sentiments qui venaient de lui être exprimés, disant aussi la satisfaction qu'il éprouve à la vue du dévouement et de l'action apostolique qui s'exercent avec tant d'activité dans le diocèse. Après de paternels conseils pour rendre de plus en plus efficace l'action du